



TVA INTRACOMMUNAUTAIRE ET DECLARATION D'ECHANGE DE BIENS ET DE SERVICES

DESTINATAIRES	Collaborateurs des services comptables ou logistiques concernés par les obligations déclaratives
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">➤ Appliquer les règles de la TVA relatives aux échanges de biens et prestations de services intracommunautaires➤ Maîtriser les obligations statistiques liées à la circulation des marchandises➤ Bénéficier d'une sensibilisation sur le « paquet TVA 2010 »
INTERVENANT	Cédric DAHUT , spécialiste de la réglementation douanière et fiscale au sein de MATHEZ TRANSPORTS INTERNATIONAUX.
PROGRAMME	<p>LES REGLES de la TVA</p> <ul style="list-style-type: none">➤ La mise en place de la TVA intracommunautaire➤ Les règles de territorialité <p>LES OPERATIONS INTRACOMMUNAUTAIRES</p> <p>Les acquisitions intracommunautaires</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Définitions➤ Les acquisitions intracommunautaires de biens➤ Les opérations assimilées à des acquisitions intracommunautaires➤ Le régime d'imposition➤ La base imposable <p>Les livraisons intracommunautaires</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Définitions➤ Régime d'imposition <p>Les prestations de services</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Définitions➤ Imposition/Exonération➤ Le travail à façon➤ Les transports <p>Les obligations des assujettis</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Les règles de facturation➤ Les obligations déclaratives



- › Les représentants fiscaux

LA DECLARATION D'ECHANGE DE BIENS

Modes de transmission, exigibilité, niveau d'obligation

- › Présentation des 13 informations : Informations de nature fiscale : code régime, valeur fiscale, code TVA du client
- › Informations de nature statistique : nomenclature combinée, pays de provenance et d'origine, valeur statistique, conditions de livraison (Incoterms), nature de la transaction, etc.
- › Mesures de simplification

Traitement des rectifications

- › Régularisations commerciales
- › Cas des retours de marchandises, cas des avoirs commerciaux
- › Traitement des erreurs

Travail à façon

Trafic triangulaire

MODALITES PRATIQUES

Durée :

- › **1 jour**

Dates :

- › 23 Mars ou 19 novembre 2010

Horaires :

- › **9h à 12h – 13h30 à 17h30**

Lieu :

- › **GROUPE FORMATION ENTREPRISE CCI DE LA SAVOIE**
Bât : Homère - 13 avenue du Lac de Constance
Savoie Technolac - 73381 LE BOURGET DU LAC CEDEX

Autres informations :

- › Possibilité de restauration à proximité

FRAIS D'INSCRIPTION

Par participant :

- › **320 euros nets de taxes** (hors frais de restauration).